

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

douane.gouv.fr

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX
01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 22 décembre 2017

La production de vin en France en 2017

A l'occasion du conseil spécialisé de FranceAgriMer qui s'est tenu ce mercredi 20 décembre, la douane communique les chiffres de la production de vin pour 2017 qui s'élève à 35,6 millions d'hectolitres soit une baisse d'environ 10 millions d'hectolitres par rapport à 2016.

Après le gel du printemps qui a fortement affecté la production du Sud-Ouest, des Charentes, du Jura et de l'Alsace, l'accentuation de la sécheresse dans les vignobles méditerranéens et du Beaujolais a également pesé sur le volume des récoltes.

Ce recul ne reflète toutefois pas les quantités de vins disponibles sur les marchés. Le niveau des stocks de vins détenus et les mécanismes de mises en réserve utilisés dans certaines régions doivent en effet être pris en compte.

Les viticulteurs ont par ailleurs largement utilisé la télé-procédure proposée par la douane pour déclarer leurs volumes produits : 97% d'entre eux ont déclaré en ligne. Cet excellent taux est le fruit de la mobilisation de la DGDDI et des organisations professionnelles pour accompagner les viticulteurs vers les télé-procédures dont le recours est désormais obligatoire.

La douane française est chargée de la gestion et du contrôle de la production de la filière viti-vinicole nationale qui exporte près de 8 milliards d'euros de vins. Dans ce cadre, les chiffres de la production sont issus du traitement par la douane, des déclarations effectuées par les producteurs de vins.

Les données plus détaillées seront bientôt disponibles sur le site Internet de la douane, dans la rubrique Data viticulture : <http://douane.gouv.fr/datadouane/c805-chiffres-annuels-stock-recolte>

Contact Presse :

Service de presse de la douane : 01 57 53 42 11